

PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU MARCHÉ MONDIAL DE L'AMANDE CAJOU (NOIX D'ANACARDE)

R. NAVILLE*

PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU MARCHÉ MONDIAL DE
L'AMANDE CAJOU (NOIX D'ANACARDE)

R. NAVILLE (IFAC)

Fruits, nov. 1973, vol. 28, n 11, p. 803-824.

RESUME - Etude du marché mondial de la noix et de l'amande : production et exportation des principaux pays de 1963 à 1972. Importations mondiales limitées à 13 pays, représentant au moins 90 p. cent du commerce mondial : Etats-Unis, Canada, Allemagne fédérale, Belgique-Luxembourg, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, URSS, Allemagne démocratique, Australie et Japon. Caractéristiques de consommation (bouche et industrie). Classification qualitative des amandes cajous. Prix sur différents marchés. Situation du marché international du baume cajou.

L'amande cajou est encore un produit nouveau pour une grande partie des consommateurs européens. Ce marché devrait continuer à se développer. Les perspectives basées à la fois sur les niveaux de consommation individuelle, les habitudes alimentaires et la démographie font apparaître des besoins supplémentaires correspondant à 330.000 hectares à planter. La part possible de nouvelles plantations pour les pays d'Afrique francophone est étudiée compte tenu de la progression des principaux pays concurrents déjà en place sur le marché mondial.

En 1969 une étude du marché de l'anacarde dans les principaux pays consommateurs a été faite conjointement par le Centre technique forestier tropical et l'Institut français de Recherches fruitières Outre-Mer.

Depuis cette époque, ce marché a très sensiblement évolué, grâce à une production croissante de certains pays qui a modifié la structure des échanges : néanmoins, les traits majeurs des marchés consommateurs demeurent :

- fluctuations annuelles du commerce global,
- importance de la demande américaine et d'URSS,
- croissance du marché européen occidental.

L'amande cajou est encore un produit nouveau pour certains consommateurs et son marché devrait continuer à se développer.

Une grande partie des statistiques de 1972 n'étant pas encore disponible, des estimations ont été faites quand cela était possible, sinon 1971 a été la dernière année étudiée.

(*) - Institut français de Recherches fruitières Outre-Mer (IFAC)
6, rue du Général Clergerie - 75116 PARIS.

LA PRODUCTION DE NOIX DE CAJOU.

Le tableau 1 met en évidence l'apparition de nouveaux producteurs et la rapidité de leur progression respective d'une part, et d'autre part la stagnation de l'Inde qui traite à la fois sa propre production qui décline, et une partie de celle des pays de l'Est africain qui s'amenuise également, du fait de la mise en place d'usines de traitement mécanique dans ces derniers pays.

Il existe dans les pays francophones d'Afrique de l'ouest des plantations d'anacardières réalisées dans des buts différents : reboisement, production fruitière. On trouve des peuplements d'anacardières en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Dahomey, au Togo, en Haute Volta, au Mali, mais le ramassage systématique des noix n'est pas forcément pratiqué. A l'heure actuelle, seuls le Dahomey et la Côte d'Ivoire font un effort suivi de commercialisation de leur production vers l'Inde pour des tonnages croissants, mais à un faible niveau (987 tonnes pour le Dahomey et 250 tonnes pour la Côte d'Ivoire). Le Dahomey envisage de créer une petite industrie de traitement mécanique pour sa production qui est de qualité.

Madagascar a une production de 1.600 tonnes de noix qui devrait encore augmenter sensiblement avec les nouvelles plantations qui vont produire dans les prochaines années. Il existe une usine de transformation qui traite une partie de la production, le solde étant exporté en noix brutes vers l'Inde.

Le Nigeria a une production commerciale estimée à 2.000 tonnes environ.

TABLEAU 1 - Production mondiale d'anacardes de 1963 à 1972 (en tonnes)

	Kenya	Mozambique	Tanzanie	Total Afrique	Brésil	Indes	Divers	Total mondial
1963	6.356	136.200	58.112	201.167	13.621	76.272	459	291.060
1964	5.450	149.820	72.890	228.926	9.644	86.260	766	324.830
1965	8.172	119.856	73.084	202.340	13.789	81.720	1.228	297.849
1966	9.080	90.800	75.763	183.887	13.677	77.110	6.010	279.400
1967	9.500*	169.758	83.000	264.388●	24.181	81.720	7.369	375.498●
1968	10.160	167.640	116.840	297.140●	15.240	90.718	8.500●	409.098●
1969	12.000*	140.000●	110.000●	274.800	15.000●	70.000●	10.000●	357.000●
1970	23.368	177.800	116.840	318.008	15.240	66.040	10.000●	409.288●
1971	25.400	152.400	116.840	294.640	35.560	60.960	10.000●	401.160●
1972●	12.500	167.500	105.000	285.000	25.000	60.000	12.000●	382.000●

* - production commerciale.

● - estimations.

Sources : Foreign Crops - IFAC - Gill & Duffus Group Ltd - Annuaires des Pays.

LES EXPORTATIONS MONDIALES D'AMANDES CAJOURS.

A l'instar de la production, les exportations mondiales ont crû à un rythme rapide et l'offre a modifié ses structures.

L'Inde n'a plus le monopole du commerce mondial puisque maintenant le décorticage se fait dans d'autres pays producteurs d'anacardes, mais elle a obtenu, par des accords commerciaux de clearing, le monopole de fait des ventes de cajou aux pays de l'Est.

Ses ventes sur l'URSS étaient de 24 p. cent en 1965 et de 25 p. cent en 1971. L'année 1971 correspond à une année de faibles livraisons d'amandes cajous. Le pourcentage moyen sur les dix dernières années avoisine les 40 p. cent.

Les pays d'Afrique de l'est traitent de plus en plus leur propre production, d'où une progression de leurs exportations d'amandes cajous comme le montrent les chiffres suivants du tableau 2 (en tonnes) :

L'exportation d'amandes cajous du Kenya fait exception, les tonnages sont stationnaires et restent à un faible niveau. Un nouveau matériel de traitement mécanique des noix est mis en place cette année et devrait augmenter la production d'amandes et par voie de conséquence, l'exportation.

Pour essayer d'établir l'importance de l'offre en amandes cajous, les statistiques d'exportations des principaux pays sont réunies pour les dix dernières années dans le tableau 3 (en tonnes).

Les quantités d'amandes exportées ont très sensiblement crû dans la période étudiée puisqu'elles sont passées de 48.946 tonnes en 1962 à 87.953 tonnes en 1971, soit une augmentation de 80 p. cent.

TABLEAU 2	Mozambique		Tanzanie		Kenya	
	Noix	Amandes	Noix	Amandes	Noix	Amandes
1962	80.478	1.900	59.957	-	2.028	-
1963	119.210	2.685	43.217	-	5.137	-
1964	124.285	3.503	56.679	48	4.733	125
1965	98.663	4.005	64.650	48	6.742	196
1966	77.230	5.728	72.236	584	5.641	137
1967	56.189	8.079	70.906	1.474	7.770	184
1968	132.139	10.371	79.670	1.378	8.606	166
1969	68.528	12.770	82.181	2.407	9.141	164
1970	63.937	14.766	77.414	2.853	23.173	143
1971	53.380	20.437	95.967	3.977	10.603	168

d'après Edible Nut Statistics, Gill & Duffus Group Ltd).

TABLEAU 3	Inde	Mozambique	Tanzanie	Kenya	Brésil	Total
1962	46.436	1.900	-	-	610	48.946
1963	53.635	2.685	-	-	1.069	57.389
1964	52.882	3.503	48	125	1.110	57.668
1965	54.050	4.005	48	196	714	59.013
1966	48.121	5.728	584	137	1.857	56.427
1967	52.492	8.079	1.474	184	1.585	63.814
1968	60.758	10.371	1.378	166	3.445	76.118
1969	62.956	12.770	2.407	164	3.750	82.047
1970	54.313	14.766	2.853	143	5.504	77.579
1971	60.250	20.437	3.977	168	3.121	87.953

LES IMPORTATIONS MONDIALES D'AMANDES CAJOUS.

Les volumes d'amandes cajous importés sont avant tout liés aux facteurs suivants :

- importance de la population,
- niveau de vie,
- habitudes alimentaires,
- politique particulière du commerce extérieur.

En règle générale, les principaux pays consommateurs sont tous des pays industrialisés, mais il est difficile de saisir avec précision la situation de tous ces pays. Ainsi, il est apparu une différence fondamentale quant aux possibilités de réunir les informations nécessaires selon qu'il s'agissait de pays importateurs d'Europe occidentale ou d'Europe orientale.

Compte tenu à la fois de l'importance du marché et de la possibilité d'obtention de renseignements, treize pays ont été retenus, représentant à 10 p. cent près l'ensemble des importations mondiales d'amandes cajou.

Ces treize pays comprennent : les États-Unis et le Canada ; la Communauté économique européenne limitée à l'Allemagne fédérale, l'U.E.B.L., la France, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ; l'URSS, l'Allemagne démocratique ; l'Australie et le Japon (tableau 4).

Il est intéressant de situer les caractéristiques de consommation de chacun de ces pays. Il semble également utile, pour les pays d'Europe occidentale, de placer l'amande cajou dans le contexte de la consommation des fruits secs, telles l'amande et la noisette et surtout l'arachide de bouche dont l'utilisation est le plus souvent similaire à celle de l'amande cajou. Il faut rappeler qu'elle est utilisée comme base dans les mélanges de fruits secs où se trouve l'amande cajou.

TABLEAU 4 - Importations d'amandes cajous dans les principaux pays consommateurs (en tonnes).

	1965	1969	1970	1971	1972
C.E.E.					
Allemagne fédérale	1.130	1.460	1.817	2.107	2.479
U.E.B.L.	241	197	223	280	324
France	570	899	801	959	1.058
Italie (a)	129	390	518	366	518
Pays-Bas	515	946	1.156	1.678	2.093
Royaume-Uni	2.364	2.559	1.573	2.305	3.025
États-Unis	31.052	37.949	42.942	43.500	47.367
Canada	1.510	2.604	2.787	5.778	5.125d
URSS	12.600	25.700	20.015	15.342	20.000b
Allemagne démocratique	3.600	2.134	2.438	1.829	nd
Australie	1.558	2.316	1.739	2.339	2.600c
Japon	515	868	1.311	1.735	1.900c
Total	55.784	78.022	77.320	78.218	86.489

a - estimation en fonction des provenances et des valeurs CAF car le recensement statistique ne distingue pas la noix brute de l'amande.

b - à fin juin c - estimation d - à fin mai nd - chiffres non disponibles.

L'AMÉRIQUE.

Le marché américain.

La consommation d'amandes cajous est très forte aux États-Unis puisque l'Américain a consommé 226 g en 1972, le plaçant mondialement au second rang et au premier rang des importateurs avec 47.367 tonnes.

Les importations «d'amandes cajous blanches et autrement préparées» - pour reprendre le libellé exact de la nomenclature intéressant ce produit - ont évolué comme suit (tableau 5, en tonnes).

Ce tableau amène les commentaires suivants :

- accroissement soutenu des importations,
- part importante de ce pays dans le commerce international (plus de la moitié du tonnage importé dans le monde),
- fléchissement des importations en provenance de l'Inde déjà très largement compensé par les autres fournisseurs traditionnels : Mozambique, Brésil et Tanzanie.

Les trois quarts des importations américaines sont destinés à la consommation de bouche. L'amande cajou accompagne les boissons, les cocktails. De plus, des distributeurs automatiques la diffusent largement, soit seule, soit en mélange avec d'autres fruits secs.

La boîte métallique a quasiment été remplacée par un conditionnement sous sachet plastique ou cellophane. Le volume des ventes est important et permet une rotation rapide des stocks. Le commerce est effectué par un nombre limité de courtiers qui agissent au stade de gros et assurent ou non le conditionnement et la distribution.

L'amande concurrence l'amande cajou, mais elle est commercialisée à des prix supérieurs. Ces produits sont très complémentaires. Pourtant l'arachide de bouche, d'un prix très inférieur, présente une

TABLEAU 5

Provenances	1965	1969	1970	1971	1972
Inde	25.312	24.362	25.694	26.439	23.900
Brésil	1.001	3.700	5.438	3.098	5.926
Mozambique	5.758	8.734	10.389	12.286	15.252
Tanzanie	591	680	896	873	1.189
Autres Pays	340	473	525	804	1.100
Total :	31.052	37.949	42.942	43.500	47.367

concurrence plus vive pour l'amande cajou, mais son goût est beaucoup moins fin. Dans la distribution de détail on trouve couramment le mélange de ces deux produits par moitié.

La consommation individuelle de fruits secs (non compris l'arachide de bouche) est très stable depuis 1965 : 771 g. Dans ce chiffre de consommation, l'amande représente 140 g, la noix de pécan 148 g, la noix 167 g.

Le Canada.

Les importations d'amandes cajous marquent une progression très nette dans les dernières années :

- 1965	1.510 tonnes	- 1971	5.778 tonnes
- 1969	2.604 tonnes	- 1972	5.215 tonnes
- 1970	2.787 tonnes		(9 premiers mois)

Ce marché est approvisionné par les fournisseurs traditionnels mondiaux : Inde, Mozambique, Tanzanie, Brésil.

Son niveau de consommation per capita est très élevé, il excède celui des États-Unis, puisqu'en 1971, le Canadien a consommé 265 g contre 72 g en 1966. Ce chiffre sera vraisemblablement atteint ou dépassé en 1972.

Les habitudes alimentaires et le niveau de vie sont similaires à ceux des États-Unis : les fruits secs accompagnent les boissons. De plus le climat hivernal est rude et les aliments énergétiques sont très appréciés.

L'EUROPE OCCIDENTALE.

La CEE, pour les sept pays précités, représentait en 1972, 9.497 tonnes, soit 12 p. cent des importations globales des principaux pays consommateurs.

Ces sept pays constituent la majeure partie du marché de l'Europe occidentale.

Le marché européen de l'ouest présente des différences sensibles avec les marchés américains et canadiens. Il est très hétérogène par la diversité des goûts et des habitudes alimentaires, des niveaux de vie, des productions nationales de fruits secs concurrents.

Le conservatisme alimentaire des populations européennes est un facteur limitant. Il est plus marqué chez les Anglais, les Français et les Belges que chez les Allemands et les Hollandais.

Seule la publicité par des moyens divers, dont les ventes promotionnelles entre autres, peut mieux faire connaître ce produit et augmenter la consommation. Des actions existent déjà, mais elles sont faibles et trop dispersées.

L'Allemagne fédérale.

Le taux d'accroissement des importations de ces dernières années montre une évolution favorable de la demande malgré le niveau général de consommation encore faible.

En effet, les importations ont progressé comme suit :

- 1965	1.071 tonnes	1971	2.107 tonnes
- 1969	1.460 tonnes	1972	2.479 tonnes
- 1970	1.817 tonnes		

correspondant à des consommations individuelles de :

- 18 g en 1965	- 34 g en 1971
- 23 g en 1969	- 40 g en 1972
- 29 g en 1970	

Le cajou est de plus en plus apprécié par les professionnels, mais cependant il y aurait encore trop d'amandes cajous altérées par les vers dans les emballages en provenance de l'Inde et le cajou râpé rancirait plus vite que les amandes, les noisettes, etc.

Les autres fruits secs sont plus largement consommés que l'amande cajou, la proportion est de 3 p. cent pour le cajou, contre 64 p. cent pour la noisette et 33 p. cent pour l'amande. L'importation de l'arachide de bouche était, en 1972, 18 fois plus importante que celle de l'amande cajou.

La quantité dominante pour la consommation de bouche est la qualité W320, alors que pour l'industrie, la plus courante est le WP.

Le prix des amandes cajous est sensiblement le triple de celui des arachides de bouche et il existe également un écart de prix important par rapport aux autres fruits secs.

La Belgique - Le Luxembourg (U.E.B.L.).

Bien que ce marché se soit développé, il reste étroit et peu important, surtout dominé par les autres fruits secs (amandes, noisettes, etc.). L'amande cajou ne représentait en 1972 que 5 p. cent du marché global d'amandes, de noisettes et de cajous contre 58 p. cent pour la noisette et 37 p. cent pour l'amande.

La situation des importations d'amandes cajous sur la période considérée est la suivante :

- 1965	184 tonnes	- 1971	280 tonnes
- 1969	197 tonnes	- 1972	324 tonnes
- 1970	223 tonnes		

L'arachide de bouche vient se placer entre la noisette et l'amande avec les tonnages ci-après :

- 1965	1.500 tonnes	- 1971	2.900 tonnes
- 1968	1.600 tonnes		

Il y a peu de firmes belges intéressées par le cajou. Ce sont des sociétés dont l'importation d'amandes cajous ne représente qu'une faible part de leurs activités.

Les amandes cajous sont plus consommées dans les grands centres urbains que dans les petites villes et la campagne. Elles proviennent essentiellement de l'Inde et pour une faible part, du Mozambique. C'est un produit de luxe au même titre que l'amande et la noisette. Il existe un écart important entre le prix sous entrepôt et le détail. Le cours au détail s'aligne sur celui des amandes et des noisettes. Les qualités les plus demandées sont W320 et 240, très peu de 210.

Pour l'industrie, les utilisateurs belges considèrent que l'amande cajou ne peut pas se substituer aux amandes et aux noisettes de goût supérieur. Par contre, l'amande cajou se substitue plus facilement aux amandes d'abricot désamérisées.

La France.

Le marché français, aux fluctuations annuelles près, est en augmentation, mais la consommation reste faible.

Les importations sont les suivantes :

- 1965	500 tonnes	- 1971	959 tonnes
- 1969	899 tonnes	- 1972	1.058 tonnes
- 1970	801 tonnes		

Ce marché présente un intérêt récent pour les courtiers, importateurs et conditionneurs. En effet, ce produit commence à être mieux connu grâce à un effort de publicité et à un élargissement des ventes dans les lieux publics (cinémas, stades, etc.).

Toutefois, le niveau de consommation individuelle est encore très bas avec 20 g en 1972.

Les fournisseurs du marché français, par ordre décroissant d'importance sont le Mozambique, l'Inde et la Tanzanie essentiellement. Madagascar représente moins de 1 p. cent des importations françaises globales.

Les sociétés d'importation sont situées à Marseille et à Paris, mais le cajou ne représente qu'une faible part de leur activité.

Ce sont surtout des amandes de qualité W320 et LWP qui sont importées. L'importation française s'attache au respect des normes indiennes.

L'amande cajou est plus dirigée vers la consommation de bouche que vers l'industrie. Elle est aussi appréciée que les amandes, les noix et les noisettes et plus savoureuse que l'arachide de bouche. Elle est surtout présentée en mélanges dont la proportion varie entre 20 à 25 p. cent.

La part de l'amande cajou dans les importations totales de fruits secs (amandes, noisettes) était de 4 p. cent en 1971, contre 55 p. cent pour l'amande et 41 p. cent pour la noisette. Pour l'arachide de bouche, les importations nettes étaient de 12.600 tonnes en 1972.

Dans le secteur industriel, pour la pâtisserie, l'amande cajou est considérée surtout comme un substitut de l'amande, et elle est utilisée en mélange avec les amandes et les noisettes. L'importance de la concurrence est uniquement un problème de prix : quand l'écart des cours entre le cajou et l'amande est de 25 à 30 p. cent, la demande du cajou augmente ; par contre une différence de 15 p. cent ne joue pas dans ce sens.

L'Italie.

L'Italie importe des noix brutes qu'elle traite sur place. En effet, la Société OLTREMARE de Bologne, a mis au point un matériel de concassage mécanique des noix de cajous.

Elle est également importatrice d'amandes cajous.

Les statistiques de l'Istituto centrale di Statistica ne distinguent pas les importations de noix brutes de celles des amandes cajous. Aussi, compte tenu des provenances et des valeurs moyennes déclarées, une estimation des importations d'amandes cajous a pu être établie pour les dernières années :

- 1969	390 tonnes	- 1971	366 tonnes
- 1970	518 tonnes	- 1972	518 tonnes

L'importation annuelle de noix brutes peut donc être estimée à environ 140 à 150 tonnes.

La consommation est la plus faible des pays européens avec 9 g par habitant.

L'Italie est gros producteur d'amandes (troisième producteur dans le monde). En 1971, 17.000 tonnes ont été produites avec une exportation correspondante de 13.800 tonnes.

Le niveau de consommation des fruits secs est faible, mais l'arachide de bouche évolue favorablement.

Les Pays-Bas.

Les importations depuis 1965 ont augmenté régulièrement et les 2.093 tonnes réceptionnées en 1972 représentent un record et placent ce pays au troisième rang des importateurs européens avec un niveau de consommation individuelle le plus élevé d'Europe occidentale : 157 g en 1972.

- 1965	463 tonnes	- 1971	1.678 tonnes
- 1969	946 tonnes	- 1972	2.093 tonnes
- 1970	1.156 tonnes		

Les sociétés qui importent ce produit sont peu nombreuses, mais importantes : elles jouent parfois le rôle de transitaire sur le marché européen des fruits secs à partir de Rotterdam ou d'Amsterdam.

En 1971, dans les importations de fruits secs limitées aux amandes, noisettes et cajous, l'importation d'amandes cajous était supérieure à celle de noisettes, l'amande représente 51 p. cent du tonnage global.

L'arachide de bouche est un article très populaire largement consommé, mais l'amande cajou, après l'amande, est très appréciée. La concurrence avec ce dernier fruit sec est limitée par son prix très élevé.

L'augmentation spectaculaire de la consommation constatée ces dernières années est due en partie à la réalisation d'une campagne publicitaire importante (journaux, télévision, radio, etc.) en faveur des fruits secs comprenant la noix de cajou.

Dans l'industrie, les professionnels n'hésitent pas à employer des arômes synthétiques pour conférer le goût d'amande à des pâtes de cajou.

75 p. cent des importations de cajou vont à la consommation de bouche, le solde étant absorbé par l'industrie. Les qualités W210 et 240 sont demandées par l'épicerie de luxe, mais les trois quarts des importations portent sur la qualité SW1A. L'industrie utilise surtout les qualités LWP et SWP.

Le Royaume-Uni.

Sur les dix dernières années, l'importation est stable et se situe à un niveau moyen de 2.971 tonnes.

L'essentiel de l'approvisionnement de ce marché est assuré par l'Inde et la Tanzanie.

Les importations de 1962 à 1972 n'ont pas sensiblement progressé, comme le montre le tableau suivant

- 1962	2.551 tonnes	- 1968	3.150 tonnes
- 1963	2.554 tonnes	- 1969	2.559 tonnes
- 1964	3.518 tonnes	- 1970	1.573 tonnes
- 1965	3.252 tonnes	- 1971	2.305 tonnes
- 1966	2.479 tonnes	- 1972	3.025 tonnes
- 1967	2.747 tonnes		

Les amandes cajous importées depuis longtemps sont appréciées du consommateur. Elles accompagnent les boissons lors de cocktails. Bien que souvent elles soient offertes par les distributeurs automatiques dans les pubs, l'Anglais n'a pas coutume d'en consommer en prenant de la bière.

Le conservatisme alimentaire limite la pénétration du produit et le consommateur ne substitue pas l'amande cajou aux amandes et aux noisettes. L'augmentation du prix de l'amande cajou et la baisse de celui de l'amande peut laisser craindre une concurrence plus vive de cette dernière. Les com-

merçants britanniques estiment que la différence de prix entre cajous, amandes et noisettes devrait être de 300\$ par tonne afin que la demande en amandes cajous soit bénéficiaire.

Pour la consommation de bouche, les qualités W320 et 450 sont les plus utilisées.

Les biscuits salés, les saucisses et l'arachide de bouche sont très compétitifs. En 1971, les amandes représentaient presque la moitié des importations globales de fruits secs alors que l'amande cajou intervenait pour 14 p. cent.

La consommation individuelle a été de 54 g en 1972, ce qui est encore très faible.

Les besoins industriels sont réduits car l'utilisation des pâtes d'amande cajou en remplacement des pâtes d'amandes est freinée par la concurrence des amandes. Les qualités requises par la pâtisserie, la confiserie et l'industrie des ice-creams sont la LWP principalement.

Ces marchés d'Europe occidentale présentent une grande hétérogénéité de par leur niveau d'importation et celui de la consommation individuelle.

Toutefois, certains marchés peuvent être rapprochés, tels l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas qui ont progressé très sensiblement ; la France et l'UEBL qui évoluent assez lentement ; l'Angleterre, dont les importations sont très stables, et l'Italie, à un niveau nettement inférieur, où les tonnages restent faibles.

Tous ces pays consommateurs s'approvisionnent essentiellement auprès des pays producteurs. Il existe quelques réexportations à partir d'Allemagne fédérale, de l'UEBL, de France, mais elles restent très faibles.

En ce qui concerne les consommations individuelles, le Néerlandais a atteint, en 1972, 157 g le situant au premier rang des consommateurs européens. Les autres consommateurs d'Europe occidentale se trouvent très en retrait de ce niveau, puisque les consommations par tête étaient les suivantes en 1972 :

- Allemagne fédérale	40 g	- Italie	9 g
- UEBL	33 g	- Royaume Uni	54 g
- France	20 g		

Le morcellement du commerce de distribution et de détail fait que les stocks sont peu importants, qu'ils tournent peu, imposant des emballages étanches beaucoup plus coûteux que les emballages en cellophane.

L'EUROPE ORIENTALE.

Pour les pays d'Europe orientale (URSS, Bulgarie, Allemagne démocratique, Tchécoslovaquie et Hongrie), la consommation n'est pas fonction de la demande comme dans les pays à économie libre. En effet, le commerce extérieur de ces pays est basé sur le règlement en nature des balances en s'efforçant d'optimiser les échanges pour chacun des partenaires. Ainsi les importations de ces pays sont d'autant plus élevées et variées que le solde de la balance est plus favorable.

Leur unique fournisseur est l'Inde qui les a approvisionnés en 1970 et 1971 pour 60 p. cent en amandes entières et 40 p. cent en amandes brisées. L'évolution de ces marchés dépend donc aussi de la tendance de la production indienne.

L'URSS est le plus gros importateur d'Europe orientale et également à l'échelon mondial après les États-Unis. Les importations d'Allemagne démocratique, par leur importance, se différencient très nettement de celles des autres pays satellites. Mais ces marchés sont difficiles à connaître : l'information statistique est réduite et les contacts avec le commerce ne sont pas toujours possibles.

URSS.

Les importations d'amandes en Union soviétique ont progressé régulièrement, aux fluctuations annuelles près, durant les dix dernières années, 1969 restant une année record :

- 1963	8.000 tonnes	- 1968	16.000 tonnes
- 1964	10.900 tonnes	- 1969	25.700 tonnes
- 1965	12.600 tonnes	- 1970	20.015 tonnes
- 1966	13.800 tonnes	- 1971	15.342 tonnes
- 1967	12.300 tonnes	- 1972	20.000 tonnes
			(janvier-juin)

Cette croissance est d'abord influencée par un équilibre des balances commerciales mais, à un second stade, le goût des consommateurs a influé sur les choix de denrées à importer effectués par les

services compétents, d'autant plus que ce produit est une ressource agricole importante de l'Inde. L'amande cajou est importée au titre d'un programme nutritionnel qui crée une habitude de consommation. Les amandes cajous s'intègrent dans l'assortiment des zakouskis.

Sur l'importation de 1971, les amandes entières représentaient 67 p. cent du tonnage global.

Allemagne démocratique.

Ce pays, second importateur de l'Europe orientale, a atteint le record de ses importations en 1963 avec 4.300 tonnes pour régresser ensuite à 1.829 tonnes en 1971.

L'importance de ce marché est définie par les chiffres suivants :

- 1963	4.300 tonnes	- 1968	2.600 tonnes
- 1964	3.350 tonnes	- 1969	2.134 tonnes
- 1965	3.600 tonnes	- 1970	2.438 tonnes
- 1966	3.000 tonnes	- 1971	1.829 tonnes
- 1967	2.400 tonnes		

Les conditions du marché sont identiques à celles mentionnées précédemment pour l'URSS. Les amandes sont distribuées dans les écoles et une demande spontanée du produit a été ainsi créée.

Le marché de l'Allemagne démocratique se singularise par sa très forte consommation individuelle :

- 1965	210 g	- 1970	137 g
- 1966	133 g	- 1971	102 g

Autres pays de l'Est.

Ces marchés sur lesquels il existe peu de données sont mentionnés à titre indicatif. Ils sont beaucoup plus étroits que ceux d'URSS et d'Allemagne démocratique.

	Tchécoslovaquie	Pologne	Bulgarie	Hongrie
1965	105 tonnes	147	5	-
1969	328	140	116	11
1970	380	65	92	11
1971	428	170	100	106

La Roumanie aurait importé, en 1971, 79 tonnes d'amandes dont 16 p. cent seulement d'amandes entières.

Les caractéristiques internes de ces marchés sont difficiles à connaître et les possibilités d'avenir ne peuvent être définies.

Aussi, ces données restent indicatives et n'entrent pas dans l'échantillon choisi représentatif de la consommation mondiale.

AUTRES PAYS.

Quelques autres pays ont suscité un certain intérêt eu égard à l'importance relative de leur marché dans le commerce international de l'amande cajou et dont l'actualisation des données a été possible.

Il s'agit de l'Australie et du Japon dont les volumes commercialisés, déjà importants dans les années 1960, continuent à évoluer.

Australie.

En 1971, les importations australiennes étaient presque au même niveau que celles de l'ensemble des marchés d'Asie. Les tonnages importés se sont établis comme suit :

- 1965	1.558 tonnes	- 1971	2.339 tonnes
- 1969	2.316 tonnes	- 1972	2.600 tonnes (estimées)
- 1970	1.739 tonnes		

La consommation individuelle se situerait, pour les deux dernières années, à 182 et 199 g respectivement qui sont des niveaux très élevés. La période 1967 à 1971 a marqué un palier dans la consommation individuelle, mais 1972 montre à nouveau un démarrage vers un niveau supérieur.

Japon.

Après une certaine stabilité des importations entre 1965 et 1968, l'année 1969 avait amorcé un accroissement qui, depuis, a continué comme le montrent les chiffres ci-dessous :

- 1965	515 tonnes	- 1971	1.735 tonnes
- 1969	868 tonnes	- 1972	1.900 tonnes (estimées)
- 1970	1.311 tonnes		

Si les importations ne sont pas négligeables, le niveau de consommation est encore très bas puisque pour les deux dernières années, le Japonais a consommé 16 et 17 g, et on peut encore penser que cette consommation progressera.

En effet, ce marché, pourtant très traditionaliste jusqu'à la seconde guerre mondiale, a profondément modifié ses habitudes de vie, influencées par celles du monde occidental, et plus particulièrement par celles des États-Unis.

La croissance économique rapide de ce pays lui ouvre des marchés de consommation de plus en plus importants.

De plus, ce pays a pris des engagements aux négociations du Kennedy Round portant un abaissement de tarif de douane de 20 à 5 p. cent à compter du premier janvier 1972.

QUALITÉS IMPORTÉES.

Le rôle dominant de l'Union indienne, pour la production et l'exportation des amandes cajous a permis la mise en place d'une normalisation des qualités, qui a nettement favorisé l'extension du marché. Une stricte application de cette norme est nécessaire pour la réalisation de ventes suivies sur le marché international. Elle a été publiée dans le rapport du «General Agreement Tarif of Trade» sur la commercialisation des noix de cajous. Les amandes sont classées par grosseur et par aspect.

Les amandes entières de classe A doivent avoir la forme de l'espèce, être de couleur blanc ivoire, raisonnablement sèches, exemptes d'attaques d'insectes et de taches (ni amande rance, ni fragment d'écale).

Dans cette classe, le choix W320 est le plus fréquemment importé pour la consommation de bouche.

Les amandes brisées sont plus généralement destinées à la consommation des industries alimentaires.

Le tableau 6 donne la classification qualitative des amandes cajous.

PRIX DES AMANDES CAJOUS.

Les amandes cajous sont côtées sur le marché international, notamment à New-York et Londres. La cotation de New-York joue un rôle majeur, les États-Unis étant le principal acheteur.

Les facteurs influant sur la formation des prix sont :

- l'abondance de la récolte annuelle et le tonnage de la production,
- le montant des stocks reportés de l'année précédente (ceux-ci ont toujours été réduits),
- l'évolution de la demande des pays d'Europe de l'est (la possibilité d'un reflux de la demande russe suffirait à faire effondrer les cours),
- les variations de prix des produits concurrents tels les amandes et l'indice général des autres fruits secs.

Les prix sur le marché international ont été, sur une assez longue période, fermes et même orientés à la hausse. Le rôle des importations de l'URSS a été à cet égard, déterminant, chaque annonce du relèvement du quota de l'URSS a provoqué une nouvelle hausse. On est arrivé au point que l'annonce de la possibilité d'une réduction des achats russes (accords de clearing) suffirait à faire descendre les prix sensiblement. Cependant, il est possible que la constance et l'importance des importations de l'URSS aient créé dans ce pays une demande suffisamment forte et stable.

Le prix mondial des amandes entières s'établissait entre 45 et 55 cents (US) par livre (prix CAF) jusqu'en 1964 ; depuis il a oscillé à un niveau supérieur, entre 70 et 75 cents. Ainsi, au cours de l'année 1972, le prix qui atteignait 74/75 cents jusqu'au début de l'automne a d'abord fléchi à 70 cents/livre en novembre, pour remonter à 73/74 cents au moment d'achats supplémentaires.

Sur le marché de Londres, les cours mensuels au stade «cost and freight» par longue tonne sont donnés dans le tableau 7, pour les cinq dernières années. A long terme, le marché semble très stable et les prix pourraient augmenter. En effet, les prix pratiqués pour la noix et l'amande sont très élevés.

Une enquête récente de la SETEF auprès du commerce de détail français a donné les chiffres suivants concernant à la fois le prix, le poids, et l'importance de l'amande cajou dans les différents mélanges :

TABLEAU 6 - Classification qualitative des amandes cajous.

	Blanches	Roussies «Scorched»	Plus profondément tachées «Dessert»	
Amandes entières	JUMBO SIZE - de 180 amandes/livre W 190 = LW pour 180 à 190 amandes/livre W 210 200 à 210 W 240 220 à 240 W 280 260 à 280 W 320 - FW - W1 300 à 320 W 400 350 à 400 W 450 400 à 450 W 500 450 à 500	SW 190 = LSW (Large Scorched Wholes) SW 210 SW 240 S 280 SW 320 - W2 SW 400 SW 450 SW 500 en mélange SW 210 à 500 SSW ou SW1A	DW	W = Wholes SW = Scorched Wholes LSW = Large Scorched Wholes SSW = Scorched Wholes second DW = Dessert Wholes FW = Fancy Wholes
Grands morceaux	S (Splits) B (Butts) LWP (Large White Pieces) - FP ou P1	SS SB SLP ou P2 - SPS - SP2 SP	DS DB DP	S = Splits SS = Scorched Splits DS = Dessert Splits B = Butts SB = Scorched Butts DB = Dessert Butts LWP = Large White Pieces SLP = Scorched Large Pieces DP = Dessert Pieces Two SP = Scorched Pieces SPS = Scorched Pieces Second
Petits morceaux	Tamis de 4,73 mm SWP (Small White Pieces) Tamis de 3,36 à 2 mm BB (Baby Bits)	SSP	DSP SBB ou VSP	SWP = Small White Pieces SSP = Scorched Small Pieces DSP = Dessert Small Pieces BB = Baby Bits SBB = Scorched Baby Bits
Farines	Tamis inférieur à 2 mm		DUST	

TABLEAU 7 - Prix sur le marché de Londres (début et milieu de mois).

	Amandes							
	C 450		LWP		C 450		LWP	
	Shillings par cwt CAF		Shillings par cwt CAF		Shillings par cwt CAF		Shillings par cwt CAF	
1968					1969			
janvier	605/-		405/-		630/-		435/-	
	610/-		415/-		610/-		420/-	
février	640/-		435/-		585/-		415/-	
	640/-		435/-		568/-		408/-	
mars	625/-		435/-		552/-		402/-	
	640/-		452/-		552/-		402/-	
avril	630/-		440/-		580/-		410/-	
	630/-		440/-		590/-		407/-	
mai	640/-		445/-		582/-		407/-	
	640/-		445/-		580/-		408/-	
juin	645/-		445/-		590/-		415/-	
	640/-		440/-		600/-		430/-	
juillet	630/-		430/-		595/-		415/-	
	625/-		430/-		605/-		415/-	
août	625/-		430/-		618/-		422/-	
	625/-		430/-		605/-		415/-	
septembre	630/-		430/-		608/-		420/-	
	630/-		430/-		608/-		420/-	
octobre	635/-		430/-		620/-		425/-	
	645/-		435/-		625/-		430/-	
novembre	630/-		435/-		635/-		430/-	
	630/-		435/-		640/-		430/-	
décembre	635/-		435/-		655/-		435/-	
	625/-		425/-		655/-		435/-	

	C 450		LWP		C 450		LWP	
	par tonne longue CAF		par tonne longue CAF		par tonne longue CAF		par tonne longue CAF	
	CAF		CAF		CAF		CAF	
1970					1971			1972
janvier	665	440	625	415	635	420	635	420
	660	450	635	413	625	420	625	420
février	635	440	640	413	625	420	625	420
	630	445	630	415	630	410	630	410
mars	640	445	615	415	630	415	630	415
	635	445	610	415	620	420	620	420
avril	650	445	610	415	640	420	640	420
	645	450	634	415	640	420	640	420
mai	665	460	640	415	645	420	645	420
	663	460	645	415	645	420	645	420
juin	664	460	655	418	645	420	645	420
	675	460	680	430	645	420	645	420
juillet	680	465	670	440	675	485	675	485
	695	465	670	440	665	485	665	485
août	683	465	670	420	665	465	665	465
	670	465	665	425	665	455	665	455
septembre	683	465	660	425	665	445	665	445
	683	465	650	425	650	445	650	445
octobre	675	465	650	425	655	445	655	445
	675	435	655	425	655	445	655	445
novembre	670	430	650	420	645	445	645	445
	650	430	650	430	650	445	650	445
décembre	625	405	660	430	680	445	680	445
	625	408	635	430	680	445	680	445

1 cwt - 50,8 kg 1 tonne longue - 1.016 kg

- Conditionnement en sachet métallique sous vide, marque SULKY (General Foods France)

	Arachide	Cajou	Noisette	Amande	Mélange (*)
Prix du sachet en F	1,00	1,30	2,60	2,60	2,90
Poids du sachet en g	65	160	70	70	82
Prix au kg en F	15,38	11,87	37,18	37,18	41,47

(*) - arachides, amandes, cajous, noisettes :

poids du sachet :	82,5 g	
noisettes	8 g	9,7 p. cent
amandes	5 g	6,1 p. cent
cajous	15 g	18,2 p. cent
arachides à grosses graines	54,5 g	66,1 p. cent

- Conditionnement en sachet plastique sous vide, marque FORZA.

	Arachide	Amande	Noisette	Pistache	Mélange (*)
prix du sachet en F	0,90	1,75	1,50	1,75	1,15
poids du sachet en g	65	50	50	50	65
prix au kg en F	13,84	35,00	30,00	35,00	17,69

(*) - amandes, cajous, arachides, noisettes :

poids du sachet	64,5 g	
amandes	7,5 g	12,2 p. cent
cajous	7 g	11,4 p. cent
arachides	42 g	68,3 p. cent
noisettes	5 g	8,1 p. cent

Dans les mélanges, la composition varie :

- cajous de 7,8 à 24,2 p. cent, la moyenne 14,5 p. cent
- noisettes, de 8,1 à 18,8 p. cent, moyenne 13,5 p. cent
- amandes, de 6,1 à 12,2 p. cent, moyenne 8,5 p. cent
- arachides, de 57 à 70,2 p. cent, moyenne 65,5 p. cent

- Conditionnement métallique sous vide, marque FORZA.

	Arachide	Cajou	Mélange (*)
prix de la boîte de 150 g en F	2,50	4,10	2,95
prix ramené au kg, en F	16,65	27,31	19,65

(*) - arachides, amandes, noisettes, amandes cajous grillées et salées : composition pondérale du mélange :

cajou	12 g	7,8 p. cent
noisette	22 g	14,3 p. cent
arachide	108 g	70,2 p. cent
amande	12 g	7,8 p. cent
total du contenu	154 g	

- Conditionnement sous plastique, marque BAHLESEN.

	mélange à base de raisin sec	mélange à base d'arachide	arachide
prix du sachet en F	2,35	2,35	2,00
poids du sachet en g	75	75	2 x 70
prix au kg en F	31,32	31,32	14,30

FRET.

Cet élément ne joue pas un rôle majeur dans la formation du prix de l'amande cajou.

Les taux de fret étaient en 1969 de :

Bombay	New York	\$37,50 par mètre cube plus 15 p. cent de surcharge pour passage par Le Cap (soit 0,0319 cents par livre)
Lourenco Marques	New York	\$42,75 par 1.000 pieds cubiques (soit y compris la surcharge de 15 p. cent 0,0397 cents par livre)
Cochin	Marseille	\$35 environ par tonne brute

Et en 1973, ils sont passés à :

Cochin (Inde)	Europe occidentale	pour l'expédition en caisse : 34,45 \$ par mètre cube plus 13,5 p. cent pour passage par Le Cap pour l'expédition en sac : - dont la valeur est inférieure à 115 la tonne (67,65 \$) - dont la valeur est supérieure à 315 la tonne (108,90 \$). plus 13,5 p. cent pour passage par Le Cap. Une surtaxe de dévaluation monétaire de 11,11 p. cent est applicable au taux de fret et également aux valeurs de base déclarées
Lourenco Marques	Europe occidentale	pour l'expédition en caisse : 13,40 £ par mètre cube pour l'expédition en sac 10,40 £ par mètre cube la surtaxe de dévaluation monétaire est de 15 p. cent

Sur ces taux, une ristourne est appliquée. Elle est de 10 p. cent différée ou de 9,5 p. cent immédiate suivant que le contrat est signé ou non au moment du transport.

DROITS DE DOUANE.

Aucun pays parmi les grands importateurs occidentaux n'applique à ce produit de restriction quantitative.

La négociation Kennedy a prévu pour le cajou un abaissement sensible de certains droits de douane dans différents pays, souvent échelonnés dans le temps.

Les droits de douane ont sensiblement baissé au Japon. Le marché japonais est vaste et la position concurrentielle des amandes cajous par rapport aux autres fruits secs (importés ou locaux) devrait amener une augmentation.

TABLEAU 8 - Tarifs douaniers.

Pays d'importation	Tarif de base en 1967	Concessions des négociations Kennedy	Tarif 1973
CEE	5 p. cent amandes ni salées ni conditionnées	2,5 p. cent à partir du 1/7/1968	2,5 p. cent (en France 1 p. cent supplémentaire : autres droits et taxes phytosanitaires).
États-Unis Royaume-Uni	1,3 cent la livre 10 p. cent - franchise pour le Commonwealth	franchise à partir du 1/1/1968 néant	EAMA franchise franchise 10 p. cent - franchise pour le Commonwealth CEE 8 p. cent
Japon	20 p. cent	5 p. cent (concessions accordées en quatre paliers : - 40 p. cent au 1/7/1968 - 20 p. cent au 1/1/1970 - 20 p. cent au 1/1/1971 - 20 p. cent au 1/1/1972)	5 p. cent

MARCHÉ INTERNATIONAL DU BAUME CAJOU.

Le baume cajou obtenu par traitement des coques de noix de cajou est extrait après ouverture des noix et prélèvement des amandes.

Il existe deux qualités de baume selon l'extraction : à froid ou à chaud ; les ventes sur le marché

international intéressent presque exclusivement des mélanges. En effet, la différence de prix entre les deux qualités est trop faible pour justifier une distinction commerciale des deux produits.

Les nouvelles usines de traitement mécanique des noix permettent l'extraction d'une plus grande quantité de baume de meilleure qualité (pureté) par tonne de noix brute.

Les emplois du baume sont multiples et intéressent les industries les plus actives.

- *emploi de résines obtenues par polymérisation du baume avec ou sans addition d'autres phénols :*

- vernis et revêtements imperméables,
- protection des métaux,
- imprégnation de divers matériaux,
- isolation électrique,
- garnitures de freins et d'embrayage.

- *emploi de résines obtenues par forte polymérisation et addition de furfural :*

- pavages industriels (prise à froid et résistance aux corps chimiques),
- isolations exceptionnelles,
- garnitures de freins (résistance à la chaleur).

- *emploi de résines obtenues par mélange de baume et de phénol-aldéhydes (polymérisation à chaud) :*

- vernis et revêtements,
- imprégnation de matériaux,
- isolation électrique,
- plastifiants,
- produits moulés,
- ciments spéciaux,
- rubans adhésifs,
- pavages industriels,
- anti-émulsionnants.

- *emploi des dérivés chimiques (hydrogène, produits de dégradation ou esters) :*

- modificateurs de certaines résines,
- plastifiants,
- vernis et siccatifs,
- bains pour transmission de chaleur,
- fixateurs de parfums,
- produits aromatiques,
- insecticides, fongicides, pesticides,
- anti-corrosifs,
- solvants spéciaux.

Il n'existe pas à l'heure actuelle de produit similaire ou concurrent.

Les exportations mondiales de baume cajou, sans être importantes, sont en forte expansion ; elles sont présentées au tableau 9.

TABLEAU 9 - Exportations mondiales de baume cajou (en 000 tonnes).

Année	Total mondial	Inde	Mozambique	Brésil
1965	14,8	13,0	1,0	0,8
1966	15,3	11,6	2,1	1,6
1967	15,0 ●	9,5	3,7	*
1968	19,0 ●	10,4	6,9	*
1969	18,0 ●	8,4	7,3	*
1970	18,0 ●	7,4	5,0	*
1971	27,0 ●	6,9	11,5	6,4

* - le baume cajou est inclus dans une rubrique générale ● - estimations.

TABLEAU 10 - Importations mondiales de baume cajou (en tonnes)

	1962	1965	1966	1970	1971
États-Unis	4.898	7.300	8.210	8.894	10.955
Australie	220	241	82	280	379
Japon	1.034	1.514	1.954	3.120	5.226
Royaume-Uni	2.554	5.647	4.584	5.210	4.453
Total mondial	8.849	14.721	15.099	17.504	21.013
Indice	100	166	172	198	237

La croissance des importations est très forte. Trois pays importent l'essentiel de la production mondiale : États-Unis, Grande Bretagne et Japon.

Pour les États-Unis, les importations s'établissent suivant le tableau 11.

TABLEAU 11 - Importations de baume cajou aux États-Unis (en lb).

	1967	1970	1971	1972
Brésil	3.791.913	8.235.561	9.527.182	12.888.663
Inde	6.228.146	2.964.239	1.075.040	269.241
Tanzanie	649.600	1.744.000	778.000	940.800
Mozambique	10.969.772	6.575.668	11.576.231	12.003.469
Portugal	-	-	1.194.748	340.000
Total	21.639.431	19.609.468	24.151.201	26.443.173
Valeur US	1.846.699	1.008.247	1.138.671	1.496.652

Le prix du baume cajou sur le marché international est influencé par la position concurrentielle des vendeurs et oligopolistique des acheteurs (deux firmes principales).

TABLEAU 12 - Évolution du prix du baume cajou sur le marché international.

Année	Prix FOB en US des exportations indiennes par tonne métrique	Prix CAF en US\$ New-York par tonne forte	Prix CAF Londres en £ par tonne longue
1960	-	200 - 275	-
1961	-	200 - 275	-
1962	207	225 - 300	-
1963	260	225 - 325	-
1964	308	265 - 375	-
1965	328	300 - 400	-
1966	267	250 - 350	105
1967	211	200 - 300	-
1968	-	175 - 275	-
1969	-	-	85
1970	-	-	-
1971	-	-	-

Droits de douane.

Les droits de douane ne constituent pas des obstacles sérieux au commerce et les importations ne sont soumises à aucune restriction quantitative.

Pays	Droits de douane en 1967	Concessions des négociations Kennedy	Droits en 1973
États-Unis	franchise	franchise	franchise
Japon	15 p. cent	néant	15 p. cent
Royaume-Uni	10 p. cent - franchise pour le Commonwealth	néant	10 p. cent - franchise pour le Commonwealth

PERSPECTIVES.

Les perspectives du marché mondial de l'amande cajou sont établies à partir des pays étudiés dans les chapitres précédents qui sont représentatifs du marché international.

Il est probable que cet échantillon en 1985 gardera sa valeur dans le contexte mondial, même si la production indienne régresse puisque d'autres pays producteurs assurent déjà la compensation de cette régression.

Seuls, les pays d'Europe orientale, qui traitent presque uniquement avec l'Inde, pourraient subir directement dans leur approvisionnement les aléas de la production de ce pays. Mais les autres mar-

chés importateurs dans le monde augmenteront vraisemblablement leur consommation, surtout compte tenu pour certains, des faibles niveaux actuels.

L'évolution du marché mondial peut être influencée à la fois par :

- des facteurs quantitatifs :
 - les variations de la production et du commerce,
 - les variations de la consommation,
 - les prix aux différents stades,
 - la démographie,
- des facteurs d'effets incertains :
 - les plans de développement,
 - la réglementation des marchés,
 - le niveau de vie,
 - les habitudes de consommation,
 - la publicité.

entre autres.

Les perspectives du marché mondial à l'horizon 1985 sont établies en fonction de certains éléments quantifiables, telles la consommation et la démographie d'une part, et de facteurs d'effets incertains comme les habitudes de consommation qui peuvent se trouver modifiés par l'évolution des mœurs et des loisirs, la politique de certains pays et la position des fruits directement concurrents (amandes, noisettes, etc.).

Le tableau 13 rappelle les consommations individuelles pour les six ou sept dernières années suivant les pays :

en g.	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
États-Unis	156	165	209	186	209	210	226
Canada	72	95	109	123	130	265	nd
Allemagne fédérale	14	16	19	23	29	34	40
UEBL	23	21	21	20	23	28	33
France	10	11	12	17	15	18	20
Italie	nd	nd	nd	7	9	6	9
Pays-Bas	46	52	61	73	88	127	157
Royaume-Uni	45	50	57	46	28	41	54
URSS	59	52	67	106	82	62	nd
Allemagne démocratique	187	149	162	133	137	102	nd
Australie	134	186	168	188	138	182	199
Japon	6	6	5	8	12	16	17

nd - non disponibles.

L'examen de ce tableau fait ressortir des groupes de consommateurs :

- à niveau de consommation élevé,
- à niveau de consommation élevé, mais dont la politique commerciale contraint, pour l'établissement de projections, à être très circonspect car les données sont difficiles à interpréter. En effet, ce niveau de consommation n'est pas fonction de la demande.
- à faible niveau de consommation où l'amande cajou peut être considérée encore comme un produit nouveau.

Les pays à niveau de consommation élevé sont les États-Unis, le Canada, l'Australie, où les habitudes alimentaires sont un peu similaires, et les niveaux de vie élevés, et les Pays-Bas.

Les États-Unis ont atteint leur propre record de consommation, en 1972, avec 226 g. Il est probable que le niveau de 1985 marquera encore un accroissement mais qui ne s'éloignera pas beaucoup du niveau de 1972. La consommation américaine de tous fruits secs est actuellement de 770 g et on peut considérer qu'elle est très stable depuis 1965. Il est raisonnable de fixer la consommation par tête pour les États-Unis à un maximum de 240 g.

Le Canada en 1971 a atteint le record mondial avec 265 g par tête. Sur les dix dernières années, 1966-1971, la consommation individuelle a considérablement augmenté (72 g en 1966 contre 265 g en 1971). Cette dernière consommation n'évoluera plus aussi sensiblement dans les années suivantes. En effet, ce niveau dépasse celui des États-Unis, et il devrait rester aux 260 g atteints en 1971.

En Australie, il y a eu une certaine stagnation de la consommation jusqu'en 1971 à un niveau élevé, et en 1972, le record a été atteint avec 199 g. Compte tenu des années passées, les estimations pour 1985 ne devraient pas excéder 210 g.

Les Pays-Bas, avec la consommation individuelle la plus élevée d'Europe occidentale, sont très ouverts au commerce de l'amande cajou. Si les prix des fruits secs concurrents ne baissent pas de façon sensible, la croissance des importations peut encore s'affirmer. En effet, dans les importations de fruits secs, les quantités d'amandes cajous sont comparables aux autres fruits, à l'exception de celles de l'arachide de bouche qui sont nettement plus élevées.

Dans le second groupe des pays à niveau de consommation élevé qui résulte plus des accords de clearing que d'une demande réelle du consommateur, il entre les pays d'Europe orientale : l'URSS et l'Allemagne démocratique.

Le Russe a consommé jusqu'à 106 g d'amandes cajous en 1969, niveau qui sera vraisemblablement encore atteint sinon dépassé en 1972. Ce pays représente un marché important approvisionné par l'Inde. Ce dernier producteur accuse une baisse de sa propre production compensée par l'achat de noix aux autres producteurs d'Afrique. L'habitude de consommation est maintenant installée profondément et la demande reste importante ; des importations d'autres pays pourraient alors être envisagées.

Les estimations pour 1985 peuvent donc se baser sur une consommation de 110 g par tête, qui apparaît comme un niveau raisonnable.

En Allemagne démocratique, la consommation par tête est très supérieure à celle de l'URSS et son haut niveau devrait plafonner. En conséquence, l'hypothèse résultant de la moyenne mathématique des six années passées peut être retenue, soit 145 g.

Le dernier groupe des pays à faible niveau de consommation où ce produit est peu ou très peu connu comprend : l'Allemagne fédérale, l'UEBL, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et le Japon.

Il est certain qu'un grand nombre de ces pays peuvent accroître leur consommation avec l'élévation de leur niveau de vie.

L'Allemagne fédérale est un marché qui s'accroît lentement. L'évolution de sa consommation per capita est régulière, mais le niveau est encore faible avec 40 g en 1972. Ce sont certainement avec les Pays-Bas, les deux marchés où les habitudes alimentaires sont susceptibles de se modifier le plus rapidement, avec un niveau se situant dans la fourchette atteinte dans les deux dernières années par les Pays-Bas : 127 à 157 g respectivement, soit 140 g.

L'UEBL n'est pas un marché très actif bien qu'après le palier de 1967 à 1970, sa consommation individuelle ait marqué une progression sensible.

L'action passagère de l'Office Indien à Bruxelles a pu créer une meilleure connaissance du produit tant pour la demande industrielle que pour la consommation de bouche.

Mais il faut admettre que ce secteur est particulièrement conservateur et que la position de l'amande cajou demeure, comparativement aux autres fruits secs.

Aussi, le niveau hypothétique pour 1985 devrait approcher les 90 g par habitant, qui reste quand même relativement faible dans le cadre de la consommation d'Europe occidentale.

Le Français est l'avant-dernier consommateur des pays de la CEE avec 20 g en 1972. Toutefois, de nouvelles habitudes se créent dans le style de réunions publiques et privées où les boissons sont de plus en plus souvent accompagnées d'«amuse-gueules» dont l'assortiment s'élargit et où se trouve l'amande cajou. De plus, les professionnels font l'effort de publicité dans les lieux publics (spectacles, stades, etc.). Mais l'amande cajou est le plus couramment présentée en mélange avec d'autres fruits secs, ce qui n'est pas forcément le meilleur moyen de développer la consommation du produit.

L'industrie s'y intéresse modérément pour la fabrication des nougats, des biscuits et pâtisseries. La fabrication de chocolat au cajou a été un échec. Aussi le secteur artisanal sera très difficile à convaincre.

L'élévation du niveau de vie plus que des habitudes alimentaires proprement dites, devrait conduire la consommation du Français au niveau de celle du Belge, c'est-à-dire à 90 g par tête.

En Italie, la consommation est très faible car la concurrence de leur production nationale d'amandes est très vive. Au niveau de 9 g par habitant en 1972, qui stagne sur les trois dernières années, l'amande cajou peut être considérée comme un produit encore peu connu. Mais pour les perspectives, il ne faut pas être trop aventureux, la promotion du cajou par individualisation devrait donner un léger essor à la consommation. Compte tenu des produits concurrents, le niveau de 30 g par tête paraît raisonnable.

Le Royaume-Uni, sur son passé, ne laisse pas prévoir des perspectives de développement très favorables au marché de l'amande cajou. La position de ce produit dans les importations totales de fruits secs est très établie, et il faut considérer que l'Anglais le connaît depuis longtemps.

Cette stagnation du marché est d'abord liée à un conservatisme alimentaire très ancré qui laisse peu de place aux produits salés, mais aussi aux difficultés économiques que connaît ce pays.

Compte tenu de ces facteurs, les perspectives doivent être prudentes. Il semble possible de fixer le niveau de 1985 à 80 g. L'entrée du Royaume-Uni dans la CEE devrait modifier sa situation économi-

que.

Le Japon est un marché qui a évolué très sensiblement chaque année sur la période 1965-1972. Son développement économique spectaculaire depuis la dernière guerre, son intégration de plus en plus poussée au monde moderne et l'abaissement des droits de douane sur l'amande cajou qu'il a consenti lors du Kennedy Round laissent présager encore une progression de la consommation d'ici 1985.

Bien qu'elle ait presque triplé en sept ans, la consommation est encore à un faible niveau et on peut escompter qu'elle pourra atteindre 60 g, ce qui le placerait entre l'Italie, le plus petit consommateur des treize pays étudiés, et la France ou la Belgique.

La récapitulation de l'estimation de la consommation de chaque pays en 1985 conduit au tableau 14.

TABLEAU 14

	Population estimée en 1985 (000 hab.)*	Consommation estimée en 1985 (en g)	Importations (en t)
États-Unis	252.871	240	60.689
Canada	27.348	260	7.110
Australie	16.895	210	3.567
Pays-Bas	15.293	210	3.211
URSS	286.886	110	31.558
Allemagne démocratique	16.933	145	2.455
Allemagne fédérale	62.293	140	8.721
UEBL	10.432	90	939
France	57.578	90	5.182
Italie	59.973	30	1.799
Royaume-Uni	61.825	80	4.946
Japon	121.346	60	7.281
			<u>137.458</u>

* - d'après les données publiées par l'UNESCO.

Ce tableau fait apparaître des besoins de 137.458 tonnes pour les treize pays représentant environ 90 p. cent du marché mondial de l'amande cajou.

En admettant que cette proportion reste identique dans l'avenir, ce qui n'est pas certain puisque d'autres pays peuvent aussi accroître leur consommation, le commerce mondial porterait en 1985 sur 153.000 tonnes environ. Ceci correspond à des besoins de plantations nouvelles de l'ordre de 330.000 hectares.

POSSIBILITÉS DE RÉPARTITION DES NOUVELLES PLANTATIONS ENTRE LES PAYS PRODUCTEURS ET CEUX D'AFRIQUE FRANCOPHONE DE L'OUEST.

La situation particulière de la culture et de l'exploitation de l'anacardier dans chaque pays actuellement producteur, oblige à considérer séparément le cas de chacun d'entre eux.

D'autre part, la connaissance effective des intentions de développement de cette culture, par des personnes ou des organismes étrangers aux pays intéressés n'est acquise qu'au moment où ces intentions se matérialisent sous la forme de projets chiffrés soumis à l'agrément d'un organisme international de financement.

Or, actuellement, aucun des grands pays producteurs n'a sollicité d'aide bilatérale ou internationale pour l'intensification de la culture de l'anacardier. Seuls, certains pays africains francophones ont demandé une aide dans ce domaine mais ce sont précisément ceux auxquels cette étude s'intéresse.

En conséquence, il est difficile de préjuger quelle sera exactement l'importance des nouvelles plantations dans les régions productrices concurrentes de l'Afrique francophone de l'ouest.

Aussi les possibilités de répartition sont-elles établies à partir de l'analyse des éléments disponibles, souvent hétérogènes.

Ces renseignements incomplets ont conduit à une grande prudence dans leur interprétation, en ce sens qu'il a été tenu compte, pour les pays concurrents éventuels de ceux d'Afrique francophone de l'ouest, de toutes leurs possibilités de réalisation telles qu'elles paraissent s'exprimer à travers les documents disponibles.

Inde.

La situation de ce pays est examinée en premier lieu, eu égard à son importance quant au commerce mondial de l'amande cajou.

En effet, cette situation se caractérise avant tout par les besoins croissants en noix d'importation pour alimenter l'industrie locale de préparation des amandes.

Ce phénomène prouve, du point de vue strictement indien :

- que son marché d'exportation s'accroît mais que ce pays a de plus en plus de difficultés à le satisfaire avec sa seule production de noix, la proportion de noix d'origine étrangère croissant sans cesse ;
- que cette insuffisance de la production nationale n'est pas seulement due à l'augmentation du marché extérieur indien mais à deux causes agissant au niveau de la production :
 - une mauvaise exploitation du potentiel des plantations, le ramassage ne porte que sur les deux tiers de la récolte d'après les experts indiens eux-mêmes,
 - un vieillissement des peuplements, mal compensé par d'éventuelles plantations nouvelles ; ce vieillissement est la seule explication vraisemblable de la stagnation des récoltes qui apparaît à l'examen des tonnages de noix locales traitées chaque année (entre 80 et 90.000 tonnes entre 1964 et 1968).

En 1969, et sans préciser les moyens dont la mise en oeuvre était prévue, les experts indiens envisageaient, pour 1973/1974, une production indienne de noix de l'ordre de 200.000 tonnes.

Or la production, à cette époque, n'atteignait que 70.000 tonnes (estimation), ce qui supposerait donc un accroissement de 130.000 tonnes, correspondant au même nombre d'hectares de vergers modernes (rendement de 1 tonne/hectare de noix).

Il est avéré maintenant que ces prévisions étaient beaucoup trop optimistes, puisque depuis 1969 la production indienne n'a cessé de baisser (66.000 tonnes en 1970, 61.000 tonnes en 1971, 60.000 tonnes en 1972).

En outre, ces experts estimaient que l'avenir des exportations indiennes était avant tout lié à une meilleure organisation du ramassage et de la cueillette, aussi semble-t-il extrêmement peu probable que 130.000 hectares nouveaux soient mis en place avant 1985.

Il est beaucoup plus vraisemblable que les nouvelles plantations indiennes, dont la production permettrait une augmentation des tonnages, n'atteindront pas cette superficie. Il faut en effet prendre en considération les besoins de renouvellement des vieux peuplements actuels pour maintenir des récoltes identiques à celles obtenues actuellement.

Aussi faut-il tabler sur un maximum de nouveaux vergers ne dépassant pas 50 à 60.000 hectares.

Mozambique.

Il s'agit du producteur le plus important du monde, mais une grande partie des noix est exportée vers l'Inde où elles sont traitées.

L'effort actuel qui porte sur la transformation sur place de la production locale, va modifier cette situation et sans doute placer le Mozambique au premier rang des pays fournisseurs d'amandes cajous.

Mais cet effort ne semble pas devoir s'accompagner d'une extension des plantations. En effet, le Mozambique estime que son potentiel de 28.000.000 d'arbres recensés (il s'agit de peuplements spontanés et non de vergers, il n'est donc pas possible d'indiquer une superficie, les densités étant éminemment variables), est mal exploité et permet encore une augmentation de production.

Théoriquement, en prenant pour base un rendement de 7 kg de noix par arbre (chiffre élevé pour un rendement moyen par arbre en peuplement spontané) la production actuelle du Mozambique correspond à celle de 22.000.000 d'arbres (160.000 tonnes en moyenne par an) laissant apparaître un accroissement possible de 6.000.000 (d'arbres) x 7 (kg) = 42.000 tonnes soit l'équivalent de 42.000 hectares de vergers rationnels.

Il faut signaler une incompatibilité dans les perspectives établies au Mozambique. En effet, les usines installées et celles faisant l'objet d'une autorisation mais non encore réalisées, auraient, au total, un potentiel de traitement de 290.000 tonnes de noix, soit 120.000 tonnes de plus que la production actuelle (équivalent de 120.000 hectares de vergers rationnels).

Il faudrait donc que le Mozambique envisage, soit la mise en place de 100.000 hectares de nouvelles plantations pour compléter sa production potentielle, soit de recourir à des importations massives, en se substituant alors à l'Inde.

La réalisation de la première hypothèse paraît assez peu vraisemblable, compte tenu de la politique prioritaire envisagée d'une meilleure exploitation des peuplements existants, quant aux importations massives, elles ne proviendraient de plantations d'autres pays ; elles ne peuvent donc être prises en consi-

dération dans cet essai de décompte de la part de l'Afrique francophone de l'ouest. En tout état de cause, elles devraient être établies dans un pays ou dans un autre.

L'intervention du Mozambique dans les surfaces supplémentaires nécessaires en 1985 peut donc être fixées raisonnablement entre 50 et 60.000 hectares de nouvelles plantations.

Tanzanie

Les renseignements provenant de Tanzanie sont trop fragmentaires pour permettre de formuler une hypothèse recevable.

Aucune indication n'est donnée par ce pays sur ses projets d'extension de la culture de l'anacardier. Seuls deux chiffres permettent de mesurer l'accroissement passé de la production qui de 58.000 tonnes en 1963 atteint plus de 100.000 tonnes en 1971. Cet accroissement est remarquable mais il est très probable qu'il provient avant tout d'un ramassage plus complètement effectué, et, à un moindre titre, de l'entrée en production de nouvelles plantations. En effet, à partir de 1968, la production tanzanienne tend à se stabiliser entre 100 et 116.000 tonnes, le fléchissement enregistré en 1972 doit probablement être attribué aux variations naturelles de production.

Néanmoins, il semble bien que la Tanzanie ait entrepris un effort remarquable dans ce domaine, aussi est-il prudent de prévoir de nouvelles augmentations d'ici à 1985, soit par l'exploitation de plus en plus rationnelle des peuplements, soit par la mise en place de vergers nouveaux.

Ces augmentations peuvent être estimées à une valeur proche mais légèrement supérieure à celle fixée pour le Mozambique, 60 à 70.000 tonnes correspondant à une superficie de vergers nouveaux de 60 à 70.000 hectares.

Madagascar.

Bien que ce pays soit encore un producteur de faible importance, son programme de plantations, déjà en cours de réalisation, lui donnera une place bien plus importante dans l'avenir.

Ce programme porte en effet sur 35.000 hectares, surface qui sera donc retenue dans ce décompte.

Brésil.

Produisant 25.000 tonnes de noix, le Brésil a calculé que ses peuplements d'anacardiens couvraient 77.000 hectares. Le rendement moyen à l'hectare ne serait donc que de 300 kg.

Ceci indique soit un mauvais état des peuplements, soit un ramassage très incomplet. Les deux facteurs peuvent d'ailleurs intervenir simultanément.

D'autre part, dans le nord-est, un effort de développement des plantations nouvelles est en cours.

Il faut donc tenir compte, pour juger de l'importance de ce pays en 1985, d'une amélioration du rendement (récolte plus complète) dans les peuplements existants et d'un accroissement des surfaces.

Cependant, le Brésil ne semble pas porter sur l'anacardier des efforts comparables à ceux consentis par la Tanzanie ou le Mozambique, l'accroissement de production envisageable d'ici à 1985 doit donc être modéré, de l'ordre de celui découlant de la mise en place de 25 à 30.000 hectares de nouveaux vergers au maximum.

Autres pays producteurs.

Un grand nombre de pays, n'ayant actuellement qu'une très faible production ou bien même ne produisant pas, possèdent également des possibilités de culture de l'anacardier.

Tels sont les Philippines, le Nigéria, Ceylan, la Malaisie, l'Indonésie, le Guatemala, le Vénézuéla, le Ghana, la Guinée, le Cameroun, etc.

Il convient donc d'envisager l'éventualité d'un développement de cette culture dans ces pays, encore qu'aucun indice ne permette de savoir si des programmes sont actuellement envisagés ou à l'étude.

Cependant, eu égard au fait que rien ne semble prévu dans ce domaine, l'éventuelle participation de ces Etats à la production mondiale peut globalement être estimée à un niveau encore faible en 1985, de l'ordre de 25 à 30.000 tonnes de noix à la même superficie de vergers modernes.

Récapitulation des accroissements probables de superficies.

Il est rappelé que les accroissements de production sont convertis en superficies exprimées en hectares de vergers modernes, même quand il s'agit d'une augmentation due à une meilleure exploitation des peuplements existants.

Inde	50.000 à 60.000 hectares
Mozambique	50.000 à 60.000 hectares
Tanzanie	60.000 à 70.000 hectares
Madagascar	35.000 à 35.000 hectares
Brésil	25.000 à 30.000 hectares
Autres pays	25.000 à 30.000 hectares
Total	245.000 à 285.000 hectares.

Il faut souligner que les projections établies pour chaque pays ont été largement évaluées, de manière à ne pas prendre le risque de sous-estimer leurs possibilités de développement, afin de ne pas créer une saturation du marché en 1985.

Part possible des pays de l'Afrique francophone de l'ouest.

L'hypothèse adoptée des besoins mondiaux en amandes cajous, conduit à prévoir une extension de la production correspondant à 330.000 hectares de vergers nouveaux et rationnels.

Compte tenu des projections admises pour les pays mentionnés ci-dessus, la superficie théoriquement disponible pour les six pays d'Afrique francophone se situe entre 85 et 45.000 hectares

APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES BESOINS EN BAUME CAJOU.

Ce marché est en rapide extension, il est passé de 1.300 tonnes en 1955 à plus de 15.000 tonnes en 1966 et 21.000 tonnes en 1971.

Deux firmes dominent le marché mondial du baume cajou :

- la «Minnesota Meaning Manufactory» (3M Company), aux États-Unis,
- la «British Petroleum Products», en Grande Bretagne.

La tendance, très favorable actuellement, se maintiendra car il n'existe pas de produit de substitution ou concurrent ayant un prix du même ordre. Les emplois du baume cajou sont soumis à une expansion rapide car il intéresse des secteurs de pointe particulièrement dynamiques. La demande potentielle est donc certaine et les perspectives sont celles d'une consommation croissante.

Cependant, malgré cette évolution rapide, les besoins seront certainement loin de correspondre aux possibilités de production, puisque le rendement en baume est de 20 p. cent du poids total des noix. La production de noix prévue en 1985 étant de 740 à 750.000 tonnes, le tonnage potentiel de baume sera de l'ordre de 150.000 tonnes.

Même dans l'hypothèse d'un accroissement rapide et très important des besoins en baume, lié par exemple à la découverte d'une nouvelle utilisation, il est probable qu'il y aurait surproduction, si toutes les usines étaient équipées pour l'extraction du baume.

La concurrence sera donc vraisemblablement très âpre, seule la qualité du produit propose permettra d'accéder au marché international dans de bonnes conditions. Le baume cependant peut avoir un intérêt certain pour le développement de l'industrie des peintures et vernis dans les États qui entreprendront le traitement industriel de l'anacarde.

BIBLIOGRAPHIE

DATE (A.) -

The market for cashew nut kernels and cashew nut shell liquid.
Trop. Prod. Inst. Rep. G 11, 1-28 (1965) Trop. A 1966, 21 (1) 41

Cashew reports 1960-65
Ind. Cash. J., 1965 (3) 12-13.

CADILLAT (R.M.) et NAVILLE (R.).

Chronique économique, Fruits, 1958 à 1973.
Indian's export, 1964, 14, 415-419.

L'industrie du cajou au Mozambique, Marchés tropicaux et méditerranéens n°1032, 1965.

GILL and DUFFUS.

Edible Nut Market Reports n°70 à 82
Edible Nut Statistics, dec. 1972
Indian Cashew Journal
Annuaire du commerce extérieur des pays exportateurs et importateurs.
Annuaire du Bureau of the Census, Washington.

CTFT-IFAC.

Étude sur le développement des plantations d'anacardiens dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, «Économie».

SETEF

Valorisation des ressources en fruits tropicaux dans les EAMA (étude en cours).